

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 15 juin 2026 – 1,50 €

N° 192

Un nouveau Mélenchon ?

On se souvient que le leader de La France insoumise s'était montré partisan de clivages radicaux au fil de déclarations polémiques et de prises de position tapageuses. Jean-Luc Mélenchon opposait une « Nouvelle France » composée de jeunes de quartiers, de femmes en lutte et de personnes « racisées » à la vieille France peuplée de petits-bourgeois et de ruraux acquis au populisme.

Les polémiques avaient fait rage sur cette « Nouvelle France » quelque peu ethnicisée et sur les attaques lancées par la gauche radicale contre Israël. Mais voici qu'un nouveau Mélenchon est arrivé, sans crier gare, le 7 juin à Saint-Denis. Lors d'une réunion organisée pour le lancement de sa campagne présidentielle, le leader de La France insoumise a célébré la basilique « où les gisants des rois morts signalent le fil des générations vivantes qui l'ont modelée sans cesse » après s'être exclamé que « notre pays s'est inventé ici même ».

C'est donc à l'appel de la France millénaire que l'ancien trotskiste entrerait en campagne, plus soucieux que tout autre de respecter nos anciennes lois. N'a-t-il pas rappelé que le principe du droit du sol avait été institué sous le règne de François Ier ?

Peut-on prendre cette nouvelle posture au sérieux ? Sans aucun doute, si l'on se

souvient que Jean-Luc modèle ses convictions sur sa tactique électorale. La phase radicale visait à souder le noyau dur des militants et à récupérer les voix des jeunes issus de l'immigration pour apparaître comme le seul candidat de gauche crédible. Jean-Luc Mélenchon estime que c'est chose faite puisqu'il a déclaré à Saint-Denis que La France insoumise avait gagné la bataille des primaires. Autoproclamé vainqueur dans son camp, le candidat peut atténuer sa radicalité et édulcorer sa conception de la « Nouvelle France » pour entamer sa campagne de

deuxième tour, qui est bien sûr une campagne de très large rassemblement – ce qui implique des tonalités gaulliennes.

Faire une campagne de deuxième tour quand la campagne de premier tour est à peine engagée, c'est un choix particulièrement risqué.

Claudine Uzerche

Cinéma et politique

Le film *L'Abandon*, consacré aux 11 derniers jours de Samuel Paty, n'avait enre-



SOMMAIRE

P. 1 : Un nouveau Mélenchon ? – Cinéma et politique.
 P. 2 : Commerces de proximité..
 P. 3 : Créations d'entreprises.
 – Lectures. P. 5 : Politique et argent. – La liberté sur Internet. P. 6 : Shein. – La Boisserie.
 – Choose France. P. 7 : Happy birthday Donald. – Le Pape en Espagne (2). P. 8 : Afrique du Sud. P. 9 : Onu. – ISS. – Ukraine.
 P. 11 : La Justice en tous ses états. P. 12 à 15 : Dossier Fernand Bonnier de La Chapelle.
 P. 16 : Le fondateur de Londres.

■ **Justice** : Après les révélations de défaillances policières et judiciaires ayant conduit à l'assassinat de la petite Lyhanna, environ 200 rassemblements populaires de protestation contre l'inaction de la justice contre les crimes sexuels visant des enfants ont eu lieu devant des tribunaux et le ministère de la Justice le 8 juin.

■ **Périscolaire** : Le maire de Paris Emmanuel Grégoire a annoncé le 9 juin que 132 animateurs du périscolaire parisien ont été suspendus depuis le 1^{er} janvier, dont 52 pour suspicion de violence sexuelle. En 2025, le nombre de suspensions avait été de 20.

■ **SNCF** : Les syndicats de cheminots ont organisé une grève le 10 juin dans les TGV, les TER et les RER, qui a provoqué de nombreuses perturbations dans le trafic ferroviaire. Les syndicats réclament des augmentations de salaire avec une grille unique pour tous les salariés et l'arrêt des réorganisations et filialisations et de l'ouverture à la concurrence.

■ **Défense** : L'arrêt définitif du SCAF (Système de combat aérien du futur) autour du chasseur New Generation Fighter (NGF), qui reposait sur une alliance Airbus-Dassault, mais dont les Allemands voulaient la maîtrise en principe assurée par Dassault, a été acté par le chancelier allemand Friedrich Merz le 8 juin. Huit entreprises européennes, la plupart basées en Allemagne mais avec des collaborations italiennes et espagnoles, ont proposé au chancelier de prendre la relève pour concevoir un appareil destiné à remplacer l'Eurofighter qui équipe l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Arabie saoudite, la Turquie, l'Autriche, etc. Dassault essaye de convaincre le gouvernement français de se lancer dans l'aventure d'un successeur au Rafale, éventuellement avec une collaboration suédoise.

laissant espérer une longue carrière pour ce film qui présente bien des qualités cinématographiques.

L'Éducation nationale compte 1,2 million de salariés. Les forces de polices : environ 330 000. La justice : presque 100 000. Aucune de ces personnes ne devrait se dispenser d'avoir vu ce film, ou d'avoir lu le livre dont il est inspiré. C'est un devoir professionnel pour ceux qui ont en charge l'encadrement de quelque 15 millions de jeunes Français scolarisés (ou déscolarisés). Parmi ces jeunes Français, on estime que 12 % à 16 % sont de confession musulmane, c'est-à-dire directement concernés par la problématique du film. Ne pas l'avoir vu, ne pas être capable d'en parler, pour un enseignant aujourd'hui, c'est une faute. Mais on peut encore espérer qu'il sera projeté dans les établissements scolaires, si du moins l'Éducation nationale a un sursaut vital.

Quant au premier volet du film *La bataille de Gaulle*, il a enregistré 388 000 entrées pour sa première semaine. Il a été dépassé par le sixième volet du film d'horreur parodique et québécois *Scary Movie* (390 272 entrées). Il ne s'agit pas des mêmes publics. Pour ce qui est de la fresque historique consacrée aux débuts de la France libre en 1940, il y a, là aussi, une leçon politique dont on aimerait que les enseignants, et les citoyens de manière générale, fassent leur miel. Comme ce film à gros moyens est très bon, le bouche à oreille lui permettra peut-être une carrière longue. L'enjeu est actuel, non seulement parce que l'Histoire semble se répéter, mais parce que le film a coûté cher et qu'un flop mettrait à mal pour longtemps l'in-

dustrie cinématographique française. Ce qui reste une affaire politique quand la France est une colonie culturelle de l'Amérique.

Frédéric Aimard

PS Pathé avance la sortie de la partie 2 de *La Bataille de Gaulle* au 26 juin au lieu du 3 juillet, soit juste avant la fête du cinéma (5 euros la place).

Commerces de proximité

L'enseigne *La Droguerie* (mercerie, tissus, création de bijoux, petit bricolage), fondée en 1975, a fermé définitivement ses dix magasins français (Paris, Lyon, Nantes, Lille, Bordeaux, Nice, Marseille, Strasbourg, Toulouse et Rennes) le 9 juin. Dans la foulée, elle a clos son site internet et sa boutique d'Osaka au Japon. Elle employait environ 70 salariés. La direction a évoqué « un contexte économique devenu beaucoup trop complexe pour le commerce indépendant. » Elle a expliqué avoir exploré toutes les pistes imaginables pour continuer, sans en trouver aucune de convaincante.

Des clients habitués et de simples passants ont voulu témoigner, en grand nombre, de leur soutien en passant une dernière commande, ce qui a saturé les serveurs du site Internet. C'est que les magasins *La Droguerie*, même pour ceux qui ne sont jamais entrés dedans, témoignaient d'une qualité de vie. Ces boutiques lumineuses et bien agencées, aux meilleures adresses commerciales, apportaient de la beauté et de la vie aux quartiers qu'elles animaient. Elles témoignaient du goût d'exercer et de transmettre des savoir-faire : décoration,

articles de mode, réparation d'objets de la vie quotidienne... On dira que ce goût d'enfiler les perles ou de maîtriser la technique du macramé date d'un monde « bobo » des années 70-80, où des femmes, surtout, savaient encore faire quelque chose de leurs dix doigts et aimaient transmettre à leurs enfants.

Mais il n'y a plus d'enfants. Et puis le grand enfermement de la période Covid et le télétravail ont bouleversé les habitudes, renforcé les géants du I-commerce avec leurs articles à bas prix fabriqués en Asie. La Poste a joué un rôle pervers en cessant d'être un service public égal pour tous et en passant des partenariats avantageux mais provisoires pour Amazon, en attendant que des livreurs sous-sous-traitants et exploités ne prennent le relais des livraisons à domicile. Comment rester compétitif ? D'ailleurs, disent les commerçants, les gens n'ont plus envie d'acheter. La guerre d'Iran, les présidentielles, tout est prétexte pour se renfermer dans sa coquille. Les objets, le travail manuel n'intéressent plus. Seules comptent la technologie, l'électronique, « la communication » qui isole. Et puis on ne trouve plus de vendeurs compétents. Ceux-ci habitent trop loin du centre-ville à cause des loyers trop chers, ne veulent plus passer trois heures par jour dans les transports en commun pour de faibles salaires.

On pourrait continuer la litanie : les mises aux normes coûteuses, les bailleurs des locaux commerciaux qui augmentent les loyers ; les fournisseurs qui ne peuvent plus pénétrer dans des quartiers barricadés pour cause d'écologie, ne peuvent plus

garer leur camionnette en double file à cause des « sulfateuses à PV » qui ne laissent plus aucune chance d'échapper aux amendes (et chassent d'ailleurs les derniers clients qui auraient l'idée saugrenue de venir acheter quelque chose de lourd sans prendre les transports en commun ou un taxi ou plutôt un Uber). Quant aux mairies, financièrement aux abois, elles se désolent des vitrines vides des magasins qui restent à louer des années, mais elles ont maintenu ou augmenté des taxes et impôts divers qui représentent souvent jusqu'à deux mois et demi de chiffre d'affaires des commerces. Ne revenons pas sur leur urbanisme teinté de corruption, même si l'heure n'est plus aux supermarchés ni aux centres commerciaux géants qui ont grandement contribué à la mort du petit commerce. Pour l'instant, c'est le règne des coffee-shops et des *Carrefour City*. Il y en a manifestement trop. Qu'il sera triste de se promener demain sur les trottoirs des centres-villes !

Paul Chassard

Créations d'entreprises

La France, terre d'entrepreneurs ? En 2025, ont surgi plus d'un million de nouvelles entreprises contre environ 330 000 en 2008 (+ 230 %). Une explosion due au régime de l'autoentrepreneur.

En 2009, année où le statut a vu le jour, il s'est créé 75 % d'entreprises de plus que l'année précédente. C'est dire si l'autoentrepreneuriat répondait à un besoin criant. Depuis, le succès de l'autoentreprise –



ROMAN

Le pactole

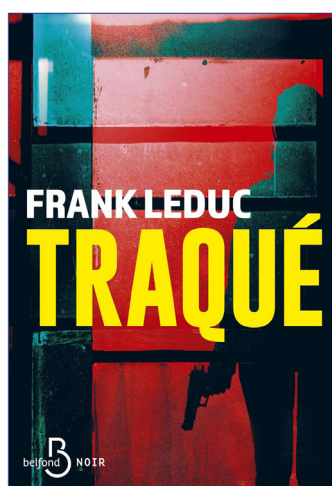
Bingo ! Suzanne et Juan n'en croient pas leurs yeux. Ils sont les gagnants du Loto, pas loin du million. Ils relisent le chiffre en boucle comme hypnotisés par les zéros. Catherine Siguret refait vivre la France des années 1970, celle où l'avenir semblait plein de promesses. Pour le jeune couple de concierges parisiens, l'espoir d'une vie confortable les transporte. Mais l'argent suffit-il à faire le bonheur ? Et vous, si la chance vous souriait, que feriez-vous ?

« Les amants du loto », Catherine Siguret, Les Presses de la Cité, 304 p., 21 €.

THRILLER

Cauchemar

De la réalité ou du rêve, lequel est le plus effrayant ? Avec Franck Thilliez, on passe de l'un à l'autre avec la même palpitation au cœur. Sibylle a eu un grave accident de voiture : son fils y a laissé la vie, elle en est sortie défigurée et amnésique. Des bribes de sa mémoire refont surface, la nuit, et la laissent dans un



trouble oppressant à la merci d'un être fantomatique et pervers, « le Veilleur ». L'atmosphère suffocante qui règne à Longepin, un centre de recherches classé « secret défense », où elle et son mari, un expert en neurosciences, sont cantonnés, lui fait douter de son identité. Ce thriller est une prouesse littéraire : un vrai labyrinthe où l'on se perd avec angoisse et (surtout) délice.

« L'autre moi », Franck Thilliez, Fleuve noir, 456 p., 22,95 €.

ARCHÉOLOGIE

Humains et animaux

Spécialiste en archéozoologie, Cătălin Pavel nous introduit aux origines de notre relation avec les animaux. Chiens et chats dans l'Égypte antique, éperriers et taureaux chez les Vikings... homme et bête sont indissociables. Mieux, nous dit le chercheur roumain, les liens qui nous unissent ont contribué à la croissance de notre cerveau et au développement de nos émotions.

« Les animaux et nous », Cătălin Pavel, Flammarion, coll. Sciences, 463 p., 22 €.



REVUE

Péchés capitaux

Nos grands écrivains ont eux aussi leur faiblesse : ne disait-on pas de Victor Hugo qu'il était pingre ? D'autres sont réputés fainéants (François Sagan), orgueilleux (Rousseau)... Lire dresse le catalogue de leurs défauts. Autres sujets : l'entretien avec Kathryn Stockett, l'univers d'Alain Bauer, le portrait de Morgane Moncomble...

« Les 7 péchés capitaux des écrivains », Lire magazine, juin 2026, 7,90 €. En kiosque.



■ **Défense** : Renault présentera un nouveau véhicule terrestre téléguidé militaire le 15 juin. Il fera partie de sa nouvelle panoplie qui compte déjà un drone aérien kamikaze. Celui-ci est développé en partenariat avec le groupe Turgis & Gaillard et la ministre des Armées Catherine Vautrin a annoncé, le 6 juin, une mise « en production de masse » (jusqu'à 600 par mois) avant la fin de l'année dans les usines Renault de Cléon et du Mans pour peut-être un milliard d'euros dans les dix prochaines années.

■ **Espace** : L'action SpaceX a bondi de 19 % (de 135 à 161 dollars) lors de sa première journée de cotation au Nasdaq le 12 juin. L'entreprise spatiale d'Elon Musk était ainsi valorisée à 2 100 milliards de dollars après la plus grande introduction en Bourse jamais réalisée. La fortune d'Elon Musk, 54 ans, est désormais évaluée à 1 000 milliards de dollars, 3,15 % du PIB américain, consacrant le statut d'homme le plus riche du monde de l'homme d'affaires.

■ **Froid** : Le groupe belge IPCOM a fait connaître, depuis le 1er juin, à l'autorité de la concurrence française son intention de prendre le contrôle du distributeur français de systèmes de chauffage et de réfrigération Le Froid-Pecomark dont le siège social est à Vaulx-en-Velin (environ 630 salariés en France et en Espagne).

■ **Inflation** : Selon l'Insee l'inflation des prix à la consommation de mai 2025 à mai 2026 a été de 2,4 % (moyenne européenne 2,8 %). En avril elle avait été de 2,2 % (moyenne européenne 2,5 %).

■ **Disparition** : Le marin Charlie Dalin, vainqueur du Vendée Globe 2024-2025, est mort d'un cancer, le 11 juin, à l'âge de 42 ans.

devenue microentreprise – ne se dément pas, avec des hauts et des bas.

Actuellement, nous sommes plutôt en période haute. Selon les derniers chiffres de l'Insee, 758 600 microentreprises ont été créées en 2025. C'est 130 % de plus qu'en 2009 lors de la promulgation du statut (328 000 unités), et près de 180 % de plus qu'en 2013, année où les créations d'autoentreprises ont connu leur point bas (avec moins 272 000 unités).

Nombre de créations d'entreprises depuis 2012

Entre 2009 et 2012, les autoentreprises ont représenté la majorité des créations : entre 53 % et 58 % selon les années. Entre 2013 et 2017, ce sont les entreprises dites « classiques » (sociétés et entreprises individuelles) qui ont repris le dessus. Puis, en 2018, les microentreprises sont redevenues majoritaires jusqu'à représenter 65 % du total des créations en 2025.

Si les entreprises individuelles sont maintenant plutôt en perte de vitesse (144 000 créations en 2018 ; 106 000 en 2025), la création de sociétés (SARL, SA, SAS, etc.) augmente de manière continue (163 000 en 2012 ; 206 000 en 2018 ; 301 000 en 2025).

Certes, la courbe est moins pentue que pour les microentreprises, mais elle est bien nettement ascendante depuis la fin de la pandémie de Covid-19. En 2025, les créations de sociétés ont ainsi progressé dans la même proportion que celles de microentreprises (+ 5,9 % par rapport à 2024).

Comme le note Bpifrance, alors que le « climat des affaires [s'est] détérioré depuis l'été 2023 – solde d'opinion inférieur à 100 –

la dynamique entrepreneuriale s'est maintenue à un niveau élevé » en France. Elle a même connu une accélération en fin d'année 2025, « vraisemblablement en lien avec la réforme de l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) qui restreint le périmètre d'éligibilité et diminue le taux d'exonération de cotisations sociales sur certains revenus à compter du 1^{er} janvier 2026 ».

Toujours est-il que la France se classe parmi les pays européens où le taux de création d'entreprises (rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1) est le plus élevé. Avec un taux de 14 % (en 2023), elle est nettement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (UE) qui est de 10,5 %. Elle est aussi loin devant des pays réputés plus propices au développement d'une entreprise comme le Danemark (avant dernier de l'UE avec un taux de 7,3 %), la Suède (8,2 %), la Finlande (9 %) ou encore l'Allemagne (8,4 %), tous largement devant la France dans le classement Doing Business de la Banque mondiale qui mesure la facilité à faire des affaires.

En ce qui concerne le taux de mortalité des entreprises, celui de la France (11 %) est supérieur à la moyenne de l'UE (8,5 %), et à ceux des pays cités plus haut : Danemark (9,8 %), Suède (7 %), la Finlande (8,8 %), Allemagne (8,9 %). On se réjouira cependant que le taux de création lui reste supérieur, ce qui n'était pas le cas, comme chacun a pu le remarquer, pour des pays comme le Danemark et l'Allemagne en 2023.

La Banque de France four-

nit des chiffres plus récents sur les défaillances d'entreprises. Ils ne sont guère rassurants : 68 564 cas ont été enregistrés en 2025. Un peu plus de 63 000 concernaient les microentreprises, soit presque 92 %. Cela signifie que les « autres entreprises » n'ont été que 5 521 à connaître un redressement ou une liquidation judiciaires. En revanche, il est inquiétant de constater que le nombre a été multiplié par 2,3 depuis 2019 (2 373 défaillances).

De son côté, Infogreffe, qui a un champ d'investigation différent de la Banque de France, a enregistré 457 459 radiations, soit une hausse de 51,5 % en un an. Ce que l'organisme considère comme une « augmentation d'ampleur exceptionnelle ».

Par ailleurs, nous noterons que s'il y avait 3,186 millions d'autoentrepreneurs administrativement actifs à fin juin 2025, selon le réseau des Urssaf, moins de la moitié d'entre eux (49,8 %) étaient économiquement actifs, soit 1,588 million. Il y aurait donc plus d'1,6 million d'auto-entreprises « fantômes ».

Bref, il se crée beaucoup d'entreprises en France, quel que soit le statut, mais il en disparaît aussi énormément. Et parmi celles qui existent toujours sur le papier, un nombre important n'a aucune activité réelle.

La création d'entreprises serait-elle aussi « dynamique » sans les aides publiques ? Celles-ci avoisinent les 200 milliards d'euros (Md€) comme le montre une note récente de l'IREF (Institut pour la recherche économique et fiscale). S'il n'est pas possible de distinguer précisément ce que représentent les aides

à la création d'entreprises dans ce maquis, nous savons cependant qu'elles sont nombreuses. Dès lors, nous pouvons nous demander s'il ne serait pas pertinent de supprimer ces aides et de réduire les impôts. Sans doute aurions-nous moins de créations d'entreprises, mais aussi moins de défaillances. Bref, un tissu entrepreneurial moins fragile, mieux à même de résister aux crises.

Philbert Carbon

Politique et argent

Aux États-Unis, politique et argent affichent leur proximité sans complexe. En France, l'argent a un rôle important aussi. On n'est pas près d'oublier les affaires *Urba* ou *Cahuzac* (financement illégal du Parti socialiste). Elles ont suscité des lois de plus en plus strictes, censées empêcher que des intérêts privés ne dictent les décisions politiques, et ont organisé un financement public des campagnes électorales. Au premier tour de la présidentielle un candidat ne doit pas dépenser plus de quelque 17 millions d'euros ; au second tour : un peu plus de 22 millions. Des cas de financements occultes sont cependant régulièrement révélés. Les plafonds de dépenses sont ainsi crevés, des intérêts étrangers s'en mêlent, les bénéficiaires en profitent parfois pour mener un train de vie dispendieux.

La justice pense avoir démontré que Nicolas Sarkozy a financé une campagne présidentielle avec de l'argent libyen. On se souvient que, faute de trouver une banque française pour avancer l'argent nécessaire ne se-

rait-ce qu'à commander le papier des bulletins de vote, le Front national avait emprunté à une banque russe. C'est désormais interdit. Mais les banques françaises ne semblent pas plus disposées à avancer de l'argent au « premier parti de France ». Celui-ci est censé avancer l'argent que l'État lui remboursera s'il obtient un minimum de votes. C'est a priori plus difficile pour un « nouveau venu » que pour les partis « installés » qui ont fixé ces règles. Les marchands de papier peuvent faire office de banques, mais sur un terme court et ils sont tous étrangers depuis la quasi disparition de l'industrie papetière française. Le parti de Marine Le Pen avait cru trouver un palliatif à son impécuniosité en utilisant ses collaborateurs du Parlement européen pour un usage purement français. Le Parlement européen y a vu un détournement de fonds et a porté plainte devant des juges français. On en saura plus le 7 juillet avec le rendu de la décision du tribunal d'appel.

F.A.

La liberté sur Internet

Le mensuel politique et culturel *L'Incorrect* vient de se voir fermer ses comptes sur les réseaux sociaux du géant américain Meta (Facebook, Instagram, etc.). Sans explication ni possibilité de recours. Arthur de Watrigant, son directeur, porte l'affaire devant les tribunaux français. Mais qui l'écouterait, car ce journal est catégorisé « extrême droite » ?

Cependant le journaliste de gauche Jean Quatremer a

subi la même mésaventure. Il est pourtant un partisan de l'Europe la plus consensuelle. Sauf que, depuis quelque temps, il s'est mis en tête de dénoncer les affinités de l'extrême gauche avec les Frères musulmans.

C'est le point commun des deux affaires. Meta ne fait pas de politique. Il se contente de mettre en place d'obscur algorithmes qui censurent les extrêmes. Un de ses critères est probablement le nombre de dénonciations reçues contre tel ou tel. Il est facile pour des escouades d'internautes fanatisés de faire des « signalements » dénonçant qui « l'homophobie », qui « l'islamophobie » d'un éditorialiste. Celui-ci sera expulsé par la multinationale qui se fait ainsi complice de basses manœuvres politiques franco-françaises. Malgré leur allégeance à Donald Trump, ces géants de la communication ne semblent pas avoir éradiqué leur tendance « wokiste ».

On a observé le même phénomène sur l'encyclopédie que tout un chacun utilise. Wikipedia est l'objet de combats idéologiques sournois et violents. Les biographies des personnes qui n'ont pas l'heur de plaire à certaines communautés organisées, soit disparaissent, soit sont modifiées dans un sens désastreux.

On en viendrait presque à se féliciter qu'Elon Musk, en s'emparant de Twitter, ait sauvé un espace moins sensible aux attaques des « trolls internet », personnes malveillantes se dissimulant sous une fausse identité. Mais c'est au prix de bien d'autres tentatives d'orienter l'opinion. Il est temps que les États et les instances judiciaires rétablissent un ordre démocratique dans ce

monde qui a le monopole absolu des réputations.

F.A.

Urssaf contre Uber

La livraison des repas à domicile se fait essentiellement via la plateforme américaine Uber Eats. Celle-ci emploierait en France plus de 70 000 livreurs à vélo ou moto, qu'elle considère comme des travailleurs indépendants rémunérés à la tâche. Cependant les services de lutte contre le travail illégal de l'Urssaf, qui prélève les cotisations sociales, estiment qu'il s'agit d'une relation salariale car les livreurs ont très peu d'autonomie et sont soumis à des pressions de rendement très fortes. Un redressement d'1,7 milliard d'euros a été imposé début 2026 à Uber pour la période 2019 à 2022. En mars 2020 déjà, la Cour de cassation avait estimé que les chauffeurs de taxi Uber étaient des salariés et non des indépendants. Le combat juridique est loin d'être terminé et, jusqu'à présent, cela n'a pas beaucoup changé la situation de ces chauffeurs.

En attendant, l'Urssaf s'en prend aux présumés indépendants eux-mêmes. Gare à ceux qui n'ont pas déclaré ou payé leurs cotisations sociales. Il n'est pas rare que tel ou tel reçoive un rappel de 10 000 ou 12 000 euros. Or il s'agit de travailleurs pauvres et jeunes, n'ayant en général pas d'économies. Comment négocier un emprunt avec une banque dans ces conditions ? Cela aboutit à des drames et à décourager une partie de cette population, souvent d'origine immigrée, qui souhaite vivre

de son travail et non d'aides sociales ou de trafics divers.

Avec beaucoup de retard, les autorités ont pris la mesure du problème. À partir de janvier 2027, les plateformes devront collecter à la source les cotisations Urssaf de leurs livreurs « indépendants », en attendant que la justice tranche sur le fond. C'est aussi notre responsabilité de rester ainsi chez nous, à attendre des livraisons par des forçats, plutôt que d'aller au restaurant, dans les magasins, les cinémas, etc., sans lesquels notre société américanisée sera bientôt invivable.

Paul Chassard

Où en est Shein ?

La plateforme géante de fast-fashion chinoise Shein avait été éclaboussée dans notre pays, et chez nos voisins européens, en novembre 2025, par un scandale sur le caractère illicite (poupées sexuelles, non-respect des droits intellectuels) et dangereux de nombreux produits livrés à Roissy par avions depuis la Chine. Selon la règle idiote « un fait divers, une loi », notre gouvernement avait aussitôt institué une micro-taxation au petit colis, qui devait financer un meilleur contrôle par nos services douaniers. Elle n'a pas freiné la submersion de la France par les produits chinois à très bas prix. Mais elle a pour l'instant déporté le tri des colis vers la Belgique, pays à partir duquel ils entrent chez nous sans contrôle ni taxe au nom de la libre circulation commerciale au sein de l'Union européenne. Quand la taxe sera généralisée à toute l'Europe, au cours de cet été peut-être, Shein aura achevé

de construire ses immenses entrepôts robotisés accueillis par une Pologne mieux disante.

Paradoxalement, Shein avait envisagé de s'implanter dans le commerce physique en France. On se rappelle le fiasco de son partenariat avec le BHV parisien en novembre 2025 et 5 BHV de province en février 2026. La clientèle de Shein, qui consomme des vêtements à 7 euros pièce, n'est pas intéressée par des jeans à 20 ou 50 euros car de meilleure qualité et parce que la vente en magasin ça coûte plus cher... Quant aux enseignes de grande marque, qui attendaient d'être payées par le BHV depuis trop longtemps, elles ne voulaient en aucun cas être mêlées à cette consommation très basse de gamme et elles ont laissé ces grands magasins à peu près vides de marchandises. Shein n'est certes pas le seul coupable de ces tristes évolutions des mentalités qui font que les sociétés de vente par correspondance chinoises représenteraient un quart des colis traités par la Poste en France, devant l'Américain Amazon.

La répression des fraudes françaises a infligé, en plusieurs fois, plus de 210 millions d'amendes à la société ISEL qui développe la marque Shein en France. Elle a en effet constaté des pratiques trompeuses et un non-respect des normes européennes. Ce montant a été jugé disproportionné et même discriminatoire par les avocats de Shein. Il ne représente pourtant presque rien par rapport au chiffre d'affaires mondial de la firme qui est estimé à 35 milliards d'euros, dont près de 40 % aux États-Unis (avant les nouvelles barrières douanières de Donald

Trump) et 30 % en Europe (Shein n'est pas distribué en Chine !)

Le gouvernement français voudrait convaincre ses partenaires européens de frapper directement ce chiffre d'affaires mondial. On évoque des amendes de 4 % sur ce chiffre, qui auraient un peu plus de sens. Mais la fast fashion chinoise fait partie intégrante de la stratégie de domination de la Chine, qui mobilisera ses moyens financiers et politiques pour faire échouer toute tentative « protectionniste ». Il n'y a pas que face aux pédophiles que l'État français ou les institutions européennes sont incapables de réagir efficacement.

P.C.

La Boiserie

Les quatre petits-fils du général de Gaulle ont mis en vente La Boiserie, la propriété de Collombey-les-deux Églises. Ils en attendent le prix plutôt symbolique de 1,2 million d'euros et mettent comme condition que l'acheteur soit un acteur public qui en organise l'accès à tous les Français.

Le département de Haute-Marne et le gouvernement réfléchissent. Si c'était la somme qui posait problème, il y aurait un moyen facile d'y parvenir. On a en France 34 687 communes. La plupart ont un monument au général de Gaulle, pas toujours du meilleur goût, certains ayant coûté une fortune, et que personne ne regarde, sauf le 18 juin. Ne pourrait-on par demander à chaque commune de faire un don de 34,59 euros pour financer l'achat de ce musée de Gaulle ? Ce serait peut-être pédagogiquement et symboliquement plus utile

que tous ces monuments épars (mais ils sont déjà là). Bien sûr, ça ne résoudrait pas la question de l'aménagement et de l'entretien du mémorial. Alors 30 euros par an ? Ciel un nouvel impôt ! Mais quelle que soit la solution retenue, ça reviendra à ça.

Adrien Boros

Choose France

Depuis 2018, Emmanuel Macron organise le salon Choose France (libellé en anglais obligé). Cette mise en scène de l'attractivité nationale s'appuie sur des dizaines de milliards d'euros en promesses d'investissements de géants surtout américains, chinois et japonais ; pour celui qui s'est tenu au début du mois, le chef de l'État a annoncé 93 milliards d'euros et 15 600 créations d'emplois à travers 71 projets.

En fait, cela représente un peu moins de six millions par emploi créé, autrement dit l'équivalent de trois fois ce que gagne dans sa vie un salarié moyen. Question : les investisseurs ne seraient-ils pas plus intéressés par les gains induits hors de France ? En effet, les véritables projets industriels structurant l'économie représentent à peine 2 milliards d'euros... On peut aussi s'interroger sur la course au gigantisme des futurs centres de données pour l'intelligence artificielle, facilitée par la toute récente loi de simplification de la vie économique.

Jean-Gabriel Delacour

Happy birthday Donald

Né le 14 juin 1946, le président des États-Unis célèbre en grande pompe son 80e anniversaire. C'est la première fois dans l'Histoire qu'un locataire de la Maison Blanche atteint cet âge. Curieusement, Donald Trump ne semble pas envisager son départ. Il ne lui reste que deux ans et demi avant la fin de son mandat, l'éternité devant lui. Il avait joué avec l'idée, anticonstitutionnelle à ce stade, d'un mandat supplémentaire. Est-ce pour lui une façon d'exorciser la mort ? D'autres chefs d'État en ont été ou en sont obsédés. Donald Trump est différent en ce qu'il se considère toujours comme à la tête d'un groupe privé familial plutôt que d'un parti politique, d'une administration et d'un État : la Trump organization, dirigée en son nom par ses deux fils, Donald Jr et Eric, d'autres intérêts par sa fille Ivanka et son gendre Jared Kushner, et ainsi de suite. L'erreur des manifestants du « No Kings » (pas de rois) est de l'assimiler à une famille royale. Il s'agit bien d'une dynastie mais du capitalisme financier et de la spéculation immobilière, pas de l'histoire politique nationale.

Trump le sait bien quand il admire chez les autres, en France le défilé du 14 juillet et l'arc-de-triomphe qu'il veut répliquer avec la mise en chantier à Washington d'un arc-de-Trump, en Angleterre le cérémonial royal qu'il est bien en peine de reproduire quand il accueille réciproquement le roi Charles III, avant de construire dans une aile de la Maison Blanche une « salle de bal » tout en do-

tures qui puisse rivaliser avec les ors de Buckingham Palace. Car les États-Unis ont leurs traditions propres, révolutionnaires et républicaines, qui sont fondées sur le rejet des formes monarchiques européennes et d'une Église établie. Trump a fait exprès de fusionner sa fête d'anniversaire avec celle de la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776 dont le pays fête le 250e anniversaire, en tirant à lui ses principes fondateurs qui n'ont historiquement rien à voir.

Le 14 juin, on ne sait plus ce qui est célébré. Les frontières légales entre privé et public sont brouillées. Trump s'est offert une démonstration de son spectacle préféré, les combats d'arts martiaux mixtes (MMA), sous une arche métallique protégeant l'arène (octogone) installée sur la pelouse même de la Maison Blanche, championnat baptisé « Freedom 250 » (Liberté 250) et non « Trump 80 », avec les droits commerciaux réservés à l'UFC, la principale organisatrice de ces jeux, dirigée par une fidèle de Trump, Dana White. Comme à la Monnaie de Paris, des pièces d'or et d'argent « Freedom 250 » ont été fondues à cette occasion à l'effigie de Donald Trump, sous franchise de... la Trump organization. Un billet de 250 dollars a également été mis en circulation par la Banque centrale à l'effigie de Trump.

Tout ceci se rajoute à la Coupe du Monde de football que le président actuel de la FIFA, Gianni Infantino, fait tout ce qu'il peut pour servir à la gloire de Trump.

Dominique Decherf

Le Pape en Espagne (II)

Léon XIV à Barcelone et aux Canaries, fin d'un voyage extra-ordinaire.

Extra-ordinaire, ce voyage de sept jours du pape Léon XIV en Espagne, du 6 au 12 juin l'a été de bout en bout. Même sa fin restera dans les annales. L'Airbus de la compagnie Iberia qui devait, vendredi soir au départ de Tenerife, ramener le Pape au Vatican, n'a pu décoller. Le Roi a pris les choses en main et, avec grande élégance, a prêté au Pape son Falcon militaire par lequel il était arrivé sur l'île, pour que le Saint-Père rentre à Rome avec une douzaine de ses collaborateurs les plus proches. Un autre gros appareil est arrivé dans la nuit pour ramener les 80 journalistes, privés de conférence de presse à bord, et le reste de la délégation vaticane. L'amitié entre les deux chefs d'État était visible. « Chaque obstacle est l'occasion de renforcer nos liens humains », a dit le Saint-Père.

Quelle partie de ce voyage peut être considérée comme son sommet ? Cette semaine a été si riche que cela dépend sans doute de la sensibilité de chacun.

Les amoureux de grandiose liturgie et de piété populaire choisiront la messe sur la place de Cybèle à Madrid, suivie par 1 200 000 personnes, et la procession du Saint-Sacrement dans les rues fleuries, en présence de deux millions de personnes recueillies, le Pape portant lui-même l'ostensoir.

Les passionnés de politique gardent en tête le remarquable discours d'une demi-heure devant les Cor-

tès, si inspirant qu'il a été suivi de 7 minutes d'ovation debout par les députés, malgré la franchise du Pape sur les sujets sociétaux qui fâchent.

Les jeunes retiendront les stades remplis pour écouter le Pape avec enthousiasme.

Ceux qui aiment l'architecture religieuse sont encore éblouis par l'illumination de la plus haute tour de la Sagrada Familia de Gaudí, à Barcelone, bénite par le Pape pour le centenaire de la mort de son architecte, le vénérable Antoni Gaudí, bientôt béatifié. Basilique encore inachevée après un siècle et demi de travaux...

Foules et ferveur encore, à l'abbaye de Montserrat pour prier la Vierge Marie et entendre chanter la Escolania, le plus ancien chœur d'enfants au monde (XIII^e siècle).

Ceux enfin qui ont la fibre caritative restent bouleversés par les rencontres avec les migrants aux Canaries, arrivés par la souvent mortelle « route de l'Atlantique », et son affirmation de leur droit à être traités humainement, mais aussi le droit de rester en paix dans leur pays, et leur devoir de respecter les lois des pays qui les accueillent. « Dieu ne veut pas la souffrance, Il la porte avec nous », a dit Léon XIV. Et il a donné une définition poétique de la sainteté : « Les saints ont su emmener Jésus dans leur barque. »

Une chose est sûre : les Espagnols ont placé la barre si haut, tant pour les foules énormes, la piété et l'enthousiasme, et la beauté des cérémonies, que la France, en septembre prochain, aura fort à faire pour être à la hauteur...

Marie-Gabrielle Leblanc

■ **Grande-Bretagne** : Le ministre de la Défense John Healey a démissionné, le 11 juin, pour protester contre le manque de moyens de son ministère. Il a été suivi par le secrétaire d'État aux Forces armées Al Carns et de plusieurs collaborateurs.

■ **Iran** : Un hélicoptère d'attaque Apache de l'armée américaine a été abattu par les Iraniens le 8 juin dans le détroit d'Ormuz près de la côte d'Oman. Ses deux membres d'équipage sont indemnes et ont été récupérés par les Américains. Le 11 juin, le président Trump a annoncé qu'un « très bon accord » serait signé avec l'Iran dès le week-end, en Europe. L'armée américaine a tiré dans le détroit d'Ormuz sur trois pétroliers indiens avec des pavillons de complaisance qui tentaient de forcer le blocus, faisant trois morts.

■ **Pérou** : Les résultats presque définitifs (98,258 % des bureaux de vote) de l'élection présidentielle donnaient Keiko Fujimori vainqueur avec 1303, puis seulement 650, voix d'avance sur Roberto Sanchez le 12 juin. Ce dernier a proposé de recompter tous les bulletins. Les risques de fraude sont immenses.

■ **Irlande du Nord** : Un Irlandais de 40 ans a été attaqué par un réfugié soudanais d'une trentaine d'années, armé d'un couteau de cuisine, le lundi 9 juin à 22 h 30 dans une rue d'un lotissement de Belfast. L'agresseur a crevé les yeux de sa victime avant de tenter de la décapiter. Il a été maîtrisé par des passants et arrêté par la police. Des manifestants ont brûlé des voitures et des centres d'accueil de migrants le lendemain. Le Premier ministre Keir Starmer a lancé un appel au calme et a dénoncé la récupération politique par le parti Reform UK de Nigel Farage.

■ **Défense européenne** :

Embrasser le Pape

Le 8 juin, lors d'une veillée de prière au stade olympique de Barcelone, une jeune femme émue aux larmes a serré le pape Léon XIV dans ses bras. La photo a suscité bien des critiques sur les réseaux sociaux. Mais les gens qui critiquent n'ont pas suivi Léon XIV depuis un an.

Je regarde toutes ses audiences, toutes ses rencontres, sur *Vatican Média*. J'ai remarqué dès les premières semaines du pontificat qu'il accepte tous les types de manifestations de respect et d'affection, sans le moindre recul, du moment que c'est fait correctement : qu'on lui serre la main, qu'on lui baise l'anneau, avec ou sans génuflexion, que les femmes lui fassent la révérence. Une fois un jeune homme, place Saint-Pierre, lui a embrassé les pieds ; le Pape ne l'a pas empêché.

Bien sûr, normalement les gens qui veulent l'embrasser lui demandent en général la permission. Comme membre puis supérieur d'un ordre international, il sait bien qu'il y a toutes sortes de manifestations d'affection selon les pays. Chez les Latins on fait la bise, Léon XIV la fait à ses confrères augustins âgés. Aux USA pas du tout, on s'embrasse en se tapotant le dos. EN GB, on se serre la main, ou alors une bise pour la famille proche. J'avais été étonnée et amusée que Benoît XVI serrait seulement la main à son frère dont il était pourtant très proche, aussi proche que Léon XIV de son frère John. Son secrétaire particulier péruvien Edgard a expliqué qu'au Pérou on est très tactile, on

se touche volontiers, bien plus qu'aux USA. Edgard a dit que Mgr Prevost, dont il est le disciple depuis 20 ans, avait fait des efforts de proximité au Pérou, tout en restant un peu plus distant.

Avec ses frères augustins, certains lui serrent la main, d'autres lui baisent l'anneau. Ceux qui sont ses amis depuis le noviciat, l'embrassent fort (entre autres ses successeurs prieurs généraux, Moral, Farrell etc, et ex disciples au séminaire). Il étreint les gens avec grande affection mais légèrement moins fort que l'autre, même avec ses frères John et Louis, je pense que peut-être il ne veut pas regarder en arrière ni regretter, ça ne l'empêche pas de les aimer, mais il est bien forcé de se détacher un petit peu.

Il y a plus d'hommes qui l'embrassent, mais quand il embrasse des femmes, il y a une histoire derrière, un témoignage, etc. (sur le lieu de l'explosion à Beyrouth avec une ou deux veuves). Léon XIV est la personne au monde la plus équilibrée, il ne s'offusque pas. Ah si une fois, place Saint-Pierre, après la catéchèse du mercredi, les évêques du monde entier présents montent à l'estrade et on voit toutes les variantes de salutation. Je ne l'ai vu réagir qu'une seule fois, gentiment mais très fermement : un évêque en clergyman avait un bob sur la tête à cause du soleil ; mal élevé, il l'a gardé sur sa tête quand il s'est trouvé devant le Pape ! Alors que certains évêques enlèvent même leur calotte devant lui. Il ne lui a pas dit qu'on devait se découvrir devant le pape, mais, fermement : « Mettez votre calotte, Mgr, pour la photo ! » (car le photographe et la caméra du Vatican sont là qui opèrent et

immortalisent la rencontre). L'évêque sans éducation a aussitôt enlevé le chapeau de toile et sorti sa calotte de sa poche...

Marie-Gabrielle Leblanc

Afrique du Sud

Battue 2 à 0 par le Mexique à l'ouverture de la coupe du monde de football le 11 juin, l'Afrique du Sud reste une puissance industrielle, notamment dans la métallurgie, l'automobile, la chimie et l'industrie lourde. Mais, depuis la fin de l'apartheid en 1990 et la présidence de Nelson Mandela (1994-1999), le pays n'a trouvé ni la stabilité politique, l'ANC devant partager le pouvoir, ni la sécurité publique, comme en témoigne l'assassinat, les 31 mai et 1er juin, de la riche héritière allemande Caroline von Rantzau et de son gestionnaire financier Arno Kroen.

Le pays arc-en-ciel, selon la dénomination de l'archevêque Desmond Tutu qui ne pensait qu'à la juxtaposition des communautés, rencontre aussi deux difficultés. D'abord le pays connaît des comportements homophobes malgré l'officialisation de l'homosexualité. Ensuite l'hostilité vis-à-vis des Africains venus d'au-delà des frontières vient de prendre un nouvel aspect avec une véritable chasse aux migrants.

Le Nigeria, le Ghana et le Malawi viennent ainsi de rapatrier plusieurs centaines de ressortissants craignant pour leur sûreté après de violentes manifestations contre les immigrés. Certains exigent en effet le départ définitif des étrangers illégaux d'ici la fin du mois de juin, ce qui permet

de comprendre que, par exemple, 1 094 Nigériens aient demandé leur retour. Malgré les propos du gouvernement assurant ne pas tolérer d'actes xénophobes, les institutions chargées de l'immigration ne semblent pas capables d'assurer que les personnes en situation irrégulière, c'est-à-dire celles dont le visa a été rejeté ou pas renouvelé, puissent quitter le territoire sud-africain – d'autant que les autorités conservent souvent leurs documents.

Les manifestations et intimidations proviennent surtout de March and March, un groupe créé en 2025 se définissant comme une organisation civile de lutte contre l'immigration illégale. Il rencontre un grand écho, alors que le chômage – qui touche un tiers de la population – et la criminalité restent très élevés. Des personnalités politiques interviennent dans le même sens, tel le ministre des Sports, des Arts et de la Culture Gayton McKenzie, par ailleurs compromis dans des affaires de corruption et de grand banditisme. De même, le roi Misuzulu kaZwelithini, souverain traditionnel de la seconde ethnie la plus importante, les Zoulous, a déclaré que les « kwerekwere », un terme péjoratif désignant les migrants africains, devaient s'en aller.

Jean Étèvenaux

ONU

Quand l'ONU promeut les pouvoirs traditionnels.

L'Organisation des Nations Unies n'a jamais été réputée pour ses idées conservatrices. En outre, les pays occidentaux n'y figurent plus que comme une mino-

rité face à des États souvent sous influence chinoise ou russe. La notion de droits humains y a aussi connu des mutations inattendues, puisque, en 2006, il a fallu remplacer la Commission des droits de l'homme dirigée par la Libye du colonel Kadhafi par un Conseil des droits de l'homme où, toutefois, les représentants des États autoritaires jouent un rôle majeur. De même, l'influence woke s'y fait sentir et, en contrepoint, certaines approches sont violemment combattues : le 4 mars, le haut-commissaire aux droits de l'homme a stigmatisé, dans un étonnant mélange, « l'idée fausse selon laquelle les juifs, les musulmans, les personnes non blanches et les migrants cherchent à "remplacer" ou supprimer les cultures et les peuples des pays ».

Or, ces mêmes Nations Unies ont décidé, le 13 juin, de renforcer le rôle « des dirigeants traditionnels et des peuples autochtones ». Bien entendu, il s'agit, là aussi, de lutter « contre les discours de haine ». Mais la base de la réflexion mérite d'être retenue : « lorsque les tensions s'installent au sein d'une communauté, les premiers à les percevoir ne sont pas toujours les diplomates, les gouvernements ou les organisations internationales », mais « souvent les autorités locales, les chefs coutumiers, les responsables communautaires », dont l'ONU note que leur « influence continue de structurer la vie quotidienne de millions de personnes à travers le monde ».

Constatant qu'il faut « bâtir un réseau de prévention plus proche du terrain », le « machin » que brocardait le général de Gaulle s'engage donc dans une reva-

loration des armatures traditionnelles. Tout en se gardant d'utiliser le mot nation, relevant sans doute du vieux monde, il reconnaît le rôle de ceux, hommes et peuples, qui expriment la permanence de leurs âmes et de leurs cadres de vie.

Précis

ISS

On sait désormais qu'à moins de grands changements politiques, la station ISS devrait être abandonnée en 2030. À cause du manque de moyens des Russes, de l'usure de la structure, de la volonté des puissances organisatrices de développer de nouveaux modèles.

En attendant, cette structure pèse 200 000 tonnes, vole à 28 000 km/h, fait le tour de la Terre en 90 minutes et a coûté 150 milliards de dollars. Actuellement une Française, Sophie Adenot, y est passagère en attendant le retour d'ici quelques mois de Thomas Pesquet.

La construction remonte à 1998. Chaque fois que l'on envoie quelque chose dans l'ISS, cela peut coûter jusqu'à 50 000 dollars, ce qui est peu par rapport au coût mensuel d'un astronaute dans l'ISS, soit 7,5 millions de dollars comprenant toutes les charges nécessaires pour sa vie à bord. Il y a eu 43 missions d'assemblage et 160 sorties extravéhiculaires. L'ISS compte 16 modules pressurisés d'un total de 388 m² qui ont été mis en place par les Américains, les Européens, les Russes, notamment.

En 2031, l'ISS sera désorbitée et précipitée vers le point Nemo dans le Pa-

L'Allemagne a choisi comme partenaire du futur Européen Sky Shield des partenaires américains et israéliens, en écartant toute participation des industriels français de l'armement et de l'espace.

■ **États-Unis** : Le 13 juin à 17 h 21, l'Administration américaine a ordonné à Anthropic d'interdire l'accès de ses deux nouveaux modèles d'intelligence artificielle (Fable 5 et Mythos 5) à tous les non-Américains. Ils permettraient d'exploiter trop rapidement les failles dans tous les systèmes de cybersécurité actuels.

■ **Disparition** : Le peintre anglais David Hockney est mort le 11 juin à l'âge de 88 ans.

cifique Sud où elle rejoindra d'autres débris de la conquête spatiale. Dans ce cimetière spatial, on trouve déjà près de 260 engins, dont la station Mir.

Philippe Buron Pilâtre

Ukraine

Les agriculteurs français sont inquiets de l'entrée de l'Ukraine dans l'UE.

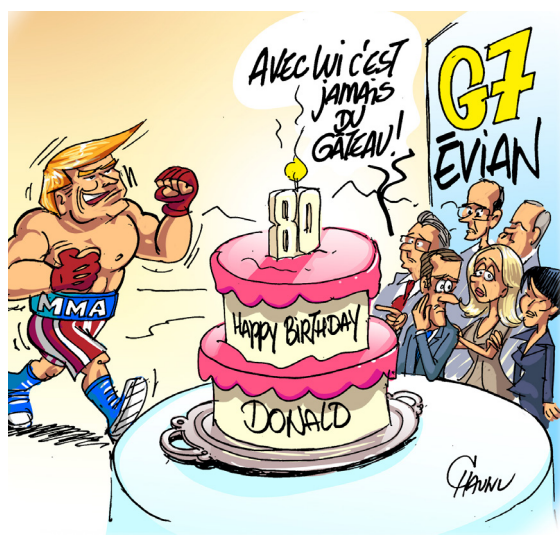
Les autorités de l'Union européenne ont annoncé vouloir relancer au plus vite le processus d'entrée de l'Ukraine en son sein. Une décision qui inquiète les agriculteurs français en raison de la concurrence déloyale que leur fait d'ores et déjà subir ce pays, principalement en raison de la faiblesse de ses coûts de production et de l'absence de normes environnementales élémentaires. Les œufs et les volailles figurent parmi les principales exportations de l'Ukraine vers les pays de l'UE. Sans pour autant que le minimum de garan-

ties en matière de bien-être animal puisse être fourni...

Alors que l'UE va débloquent 90 milliards d'aide au régime de Volodymyr Zelensky suite à l'abandon du veto hongrois par le successeur de Viktor Orban, Peter Magyar, le président du Conseil de l'UE et la présidente de la Commission européenne ont annoncé le 12 juin dernier relancer le processus d'adhésion de l'Ukraine et celui de la République de Moldavie. Dans cet épineux dossier, Budapest a en effet renoncé à user de son veto à l'adhésion ukrainienne.

Même si ce processus nécessite de longues négociations, chapitre par chapitre, les experts agricoles français voient mal comment l'entrée de l'Ukraine dans l'UE ne constituerait pas un coup de poignard dans le dos de nos agriculteurs. En attendant, les syndicats agricoles ne sont pas dupes, à l'exception des Jeunes Agriculteurs qui ont semblé tenir un discours ambigu sur la question à l'occasion de leur université d'été.

J. B.



La justice

Être dans tous ses états signifie qu'on est perturbé, choqué, qu'on n'y croit plus. Avec l'assassinat pervers d'une petite fille innocente à partir d'une mise en confiance banale avec des soirées pyjama et des goûters apportés à la victime. J'ose écrire sous la quasi-stupéfaction des familiers qui considéraient le meurtrier marié et père de famille comme plutôt sympa. bien que tordu ! La France pleure et culpabilise car ce qui est arrivé à Lyhana aurait pu survenir à n'importe quelle ingénue. La sienne en particulier. Il faut trouver un bouc émissaire si possible, outre des dysfonctionnements. Mais pas de concours Lépine de propositions miracles inapplicables. Ce qui est le propre des démagogues.

Une petite fille dont la mère avait prévenu les autorités des actes graves qu'elle avait subis est morte de l'inertie des responsables. On ne peut croire qu'à notre époque rien n'a été entrepris y compris, au minimum, l'audition du supposé coupable bien que présumé innocent ! Que la plaignante, la mère pour son enfant, n'a pas été crue malgré les éléments médicaux ; qu'en dépit des signalements les forces de l'ordre sous les instructions des procureurs voire d'initiatives, vu la gravité des faits, n'ont pas pris des mesures, car débordées par la multitude des personnes à entendre dans d'autres dossiers et pour vérifier des dires extravagants, c'est hallucinant mais véridique. Ou bien parce qu'elles sont

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Les 186 précédents numéros
sont tous disponibles gratuitement
à cette adresse :

<https://www.archivesroyalistes.org/-La-Nation-Francaise->

en tous ses états

par Christian Fremaux, avocat honoraire

exaspérées par les dénonciations sans fondement souvent ou qu'elles ne peuvent répondre que l'enquête est en cours car cela dépend aussi des instructions qu'elles reçoivent notamment des procureurs. Ou qu'elles sont fatiguées par l'insistance d'une partie, la mère en l'occurrence. Pendant ce temps le suspect, qui vit avec ses pulsions, non interrogé, non convoqué, interdit de rien puisque seul un juge a le pouvoir de prononcer des empêchements, continue son manège en toute impunité et pense qu'il n'aura jamais de problèmes. Jusqu'à ce qu'il passe à l'acte. Il suffit d'une fois et c'est trop tard. L'individu multirepéré et signalé a pu continuer à agir librement sans contrainte. Mais l'échec n'est pas collectif. Tous les citoyens n'ont pas une erreur à se reprocher ! Et que fait-on des criminels ? Nos humanistes doivent se prononcer.

Dans le cas de Lyhanna des inspections vont sûrement trouver des défaillances individuelles, des erreurs humaines avec un manque d'écoute et d'empathie, un emploi du temps surchargé, une chaîne pénale qui n'a pas fonctionné, des instructions ministérielles non respectées, un droit trop compliqué dans son formalisme, l'impossibilité de garder à vue ou de condamner sans preuve ou à défaut d'un faisceau d'indices concordants... Enfin mille explications ou excuses institutionnelles ou autres dont des moyens insuffisants et un budget famélique malgré les efforts des années passées

qui montre combien on estime peu la justice. Et qu'en réalité on n'aime pas les juges qui sont indépendants – par rapport à quoi et à qui ? – et qui pour certains se sont arrogé le pouvoir de bâtir une société selon leurs visions par leur jurisprudence sans demander l'avis du peuple français au nom duquel ils se prononcent. Et avec quelles responsabilités puisqu'on ne peut les poursuivre individuellement en cas de faute personnelle, à rebours de toute autre profession tout aussi importante. Outre le fait qu'on ne peut critiquer des décisions surprenantes. Le justiciable est persuadé qu'il y a une justice à plusieurs vitesses, des priorités décidées par les seuls magistrats selon leur éthique et l'exemplarité qu'ils veulent instaurer dans l'intérêt général comme les délits financiers et l'utilisation de l'argent public, en entendant, parfois à juste titre, une certaine opinion publique contre les délits et crimes sexuels et sexistes. Ou les débats d'opinion. Le justiciable a la conviction que les juges ont de la préférence pour les coupables plutôt que les victimes, que les médias influencent la justice et que la politique s'en mêle. Chacun peut citer le cas qui le concerne ou le préoccupe car que ceux qui un jour n'ont pas eu affaire à la justice de près ou de loin lèvent le doigt. Tout citoyen est un justiciable qui s'ignore puisque nul n'est censé ignorer la loi. Je ne parle pas des délinquants volontaires ni des bourreaux ni des barbares, ni de tous ceux que

l'on qualifie de déséquilibrés et qui frappent pour un rien mineurs compris, ce qui fait du monde. Tant qu'on ne sortira pas des préjugés et des corporatismes on ne règlera rien. Tout n'est pas une question de gros sous et de ressources matérielles ou humaines. On peut multiplier le nombre de procureurs et de juges et de greffiers – outre les forces de l'ordre qui on l'a vu n'arrêtent pas tous les casseurs – et on peut rebâtir les palais de justice, les doter de moyens numériques performants, ce sera toujours insuffisant car l'homme est ce qu'il est et il faut s'adapter aux nouveaux paradigmes et aux menaces qui explosent notamment celles de proximité. L'état d'esprit doit changer. Nos parlementaires se battent pour des futilités, pour prendre le pouvoir, pour garder leurs sièges. Tout n'est pas que fascisme et racisme. Il y a des sujets consensuels. Pour combattre le mal notamment sous toutes ses formes.

Les juges comblent les vides délaissés par nos parlementaires. S'indigner est sain mais il vaut mieux agir et donner aux magistrats les armes légales nécessaires pour éviter le prétendu laxisme ou le manque de places de prison qui serait l'école de la récidive. Cette idéologie nous a fait du mal. Comme le fameux sentiment d'insécurité ! L'autorité, la sanction, l'ordre républicain, la conscience, le bon sens et le courage sont les maîtres mots. C'est cela l'indépendance. Les magistrats qui devraient être cadrés à juste titre pour ne pas être laissés

sés à leurs seules croyances après débats par la représentation nationale, sont fondamentaux dans un état de droit. Sans arbitres objectifs il n'y a pas de match. Ni de démocratie. La Bruyère avait écrit : « le devoir des juges est de rendre la justice. Leur métier est de la différer. Quelques-uns savent leur devoir et font leur métier ». La majorité des magistrats est irréprochable. Ne tirons pas sur une ambulance. La Justice était un monument en péril. Elle est désormais en ruine. Il va falloir reconstruire à froid par la raison. Sans idéologie. On hurle aujourd'hui contre la justice pénale pointe de l'iceberg malgré le nombre des dossiers. Mais tous les avocats relégués au rang d'auxiliaires de justice comme si celle-ci n'appartenait qu'aux magistrats, savent ce qu'il en est sur le plan civil, commercial, prud'homal et pour les affaires personnelles. Obtenir une date d'audience puis la copie du jugement ou simplement parler au juge, est le parcours du combattant. On ne peut donner aucune réponse au client. Et pourtant pour ces dossiers il y a aussi des situations dramatiques.

Je m'étonne que l'on s'étonne que la Justice en général ne fonctionne plus. Tous les responsables politiques dont M. Macron ou les professionnels le savent depuis des décennies. Que le ministre démissionne ne changera rien. Lyhanna ne reviendra plus. Il faut un drame pour qu'on s'émeuve. C'est consternant. Le peuple français n'a pas la justice qu'il mérite. ■

Fernand Bonnier de La Chapelle héros de cinéma

par Frédéric Aimard

Nous avons publié la semaine dernière un compte rendu, justement enthousiaste, du film historique *La bataille de Gaulle – L'Âge de fer*, dont l'un des héros, totalement inattendu, est le personnage lumineux et pur du jeune Fernand Bonnier de La Chapelle, celui qui assassina l'amiral Darlan à Alger au soir de Noël 1942. Une histoire certes romancée pour les besoins scénaristiques d'un film visant le grand public, mais qui met en valeur de manière nullement exagérée le rôle des héros, des individus solitaires dans le cours de l'histoire de l'humanité, y compris quand se déchaînent des forces collectives et mécaniques inédites.

Alors que les salles de cinéma ferment les unes après les autres, on ne dira jamais assez le rôle puissant que le vrai cinéma – celui qui déploie des moyens « hollywoodiens », avec de vrais acteurs talentueux, des décors somptueux, des éclairages maîtrisés, des scénarios et des dialogues parfaitement écrits, de belles musiques – joue encore sur nos imaginaires, nos manières de concevoir le passé, le présent et l'avenir, sur nos engagements donc, individuellement et collectivement. Cela est vrai surtout dans l'enfance ou l'adolescence, dont la sensibilité est plus facilement rejointe par la magie des images et de la salle obscure, mais aussi à l'âge adulte où un film habilement monté peut emporter

les plus blasés très au-delà du train-train quotidien.

Le film d'Antonin Baudry, grâce à la trouvaille de cet acteur magnifique – Simon Abkarian – qui, sans ressembler vraiment à de Gaulle, arrive à camper le Général dans sa grandeur, comme dans les défauts de sa cuirasse, peut renouveler notre vision de l'Histoire de France récente. Car oui, parfois ce de Gaulle, qui s'identifie tout seul à la France, tient un peu trop des blagues de Chuck Norris : la scène désopilante où le Général, dans les marais du Cameroun, refuse le spray antimoustiques que lui tend son officier de liaison britannique, en affirmant : « *Les moustiques ne piquent pas le Général de Gaulle !* », ce qui mène directement à

la scène suivante où le Général est en pleine crise de paludisme avec un délire où s'exprime tout aussi drôlement sa rancœur à l'égard de l'ennemi héréditaire anglais... Ou bien cette autre scène où le même Général brise une chaise pour se passer les nerfs devant le regard médusé d'un Churchill qui en a pourtant vu d'autres, avant de faire un baisemain très vieille France à Lady Churchill qui a manqué la scène « de ménage » entre les deux grands hommes et arrive tout juste : « *Quel homme charmant ce Français !* »...

On l'a dit, le cinéma grand public a ses règles qui ne sont pas celles du documentaire historique. Mais pour en revenir à Fernand Bonnier de

La Chapelle, là aussi quel merveilleux acteur et quelles bonnes mises en scène. Son histoire d'amour avec la belle résistante juive Livia (Anamaria Vartolomei) nous tire les larmes ! Je vois autour de moi des gens qui ont vu le film, ou même seulement des interviews des acteurs à la télé, « se documenter ». C'est-à-dire qu'ils vont sur la page wikipedia de Fernand Bonnier de La Chapelle.

C'est très bien. Ils découvriront que ce jeune Fernand était royaliste. C'est un aspect que le film ne prend pas le temps d'expliquer. D'ailleurs l'affaire est tellement compliquée que ce serait peine perdue. Les meilleurs historiens s'y sont perdus, avec souvent des arrière-pensées idéologiques ou avec la naïveté d'y avoir compris quelque chose (Alain Decaux) au grand désarroi de quelques témoins ou acteurs de l'époque (comme le comte de Paris qui, comme le général de Gaulle, pensait, en 1942, son heure venue au nom d'une légitimité millénaire et faisait tout son possible pour la faire advenir, ce qui est tout à son honneur).

Bref, pour ma part, je me suis fait ma religion sur le sujet et je tiens Fernand Bonnier de La Chapelle pour un authentique héros. Malgré les salles pleines et les critiques élogieuses, le film d'Antonin Baudry sera oublié d'autant plus vite que le second volet de l'histoire sera sur les écrans fin juin et que, bien évidemment, Fernand



Fernand Bonnier de La Chapelle en 1941.



Dans cette scène (inventée) du film *La bataille de Gaulle*, Fernand et Livia, résistante juive, bombardent, depuis les toits du Panthéon, les étudiants de la Faculté de Droit de tracts pour les appeler à manifester le 11 novembre 1940 à l'Arc de Triomphe !

ne fera plus partie de la bataille... Et pourtant, on aimerait qu'il en reste quelque chose dans la conscience collective, que Fernand Bonnier de La Chapelle ne soit plus un angle mort de l'Histoire de la dernière Guerre mondiale dont notre monde est issu jusqu'à nouvel ordre.

Avec quelques amis, nous avons coutume d'aller sur la tombe de Fernand Bonnier de La Chapelle, autour de Noël, au cimetière de Sèvres. Nous sommes bien peu nombreux. Peut-on espérer qu'il y ait un peu plus de monde en décembre prochain ? Sûrement pas. Mais tout de même... À qui dira que ce jeune résistant n'a aucune importance, ou que le royalisme est quelque chose de ridicule et de pétainiste par essence, on pourra désormais répondre par ce film.

Celui-ci ne manquera pas d'être diffusé à la télévision lors des anniversaires historiques à venir. On voudrait qu'avec ses artifices il puisse tout de même ouvrir une voie à quelques vérités occultées jusqu'à présent... ■

PS 1 : François Fleutot est un historien original qui a beaucoup travaillé tous ces sujets. Le 18 juin 2026, il viendra présenter à la librairie éphémère du 109 Bd Haussmann à Paris (dont je suis gérant avec Alexis Chevalier) son nouveau site internet royalistes-resistance.fr

Voici l'invitation : *L'historien François-Marin Fleutot met en place à partir de juillet son nouveau site internet consacré aux royalistes dans la Résistance. Il vous invite au lancement de ce site: le jeudi 18 juin 2026, à partir*

de 19 heures, à la Librairie Éphémère d'Alexis Chevalier et Frédéric Aimard, 109, boulevard Haussmann, Paris 8^e (Métro Miromesnil). Merci de signaler votre présence sur l'adresse : francoismarinfleutot@yahoo.fr

J'en profite pour signaler qu'au même endroit à la même heure, nous organisons, le 24 juin une soirée **Edgar Morin**, animée par François L'Yvonnet. Merci de vous inscrire auprès de lesamisgaylussac@gmail.com

Sur le site royalistes-resistance, il y aura de nombreux articles consacrés à l'affaire d'Alger-1942. On pourra notamment y lire la notice consacrée à Fernand Bonnier de La Chapelle – déjà publiée dans le bimensuel *Royaliste* le 2 janvier 2023 – et que vous retrouverez en pages suivantes. ■

PS 2 : sur les réseaux sociaux on peut lire des choses intéressantes sur le film d'Antonin Baudry. On pourra par exemple se reporter à la chronique de Daniel Schneidermann (*Arrêt sur images*) dont on ne citera ici que ce passage qui nous intéresse : « Pourquoi ne pas rappeler, par exemple, que le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle, assassin de l'amiral vichyste Darlan en 1942, et deuxième "fil rouge" de la narration, était un sympathisant royaliste ? Pourquoi en faire un gaulliste précoce, qu'il n'était pas ? Une discrète fleur de lys à sa boutonnière l'aurait signifié à ceux que le détail intéresse. »

<https://www.arretsurimages.net/chroniques/obsessions/la-bataille-de-gaulle-ou-la-guerre-des-blancs>

À NOTER ET DIFFUSER

Pathé avance la sortie de la partie 2 de *La Bataille De Gaulle* d'une semaine. Rdv le vendredi 26 juin au lieu du 3 juillet, soit juste avant la fête du cinéma (5 € la place) !

Fernand Bonnier de La Chapelle en vérité

par François-Marin Fleutot

Fernand Bonnier n'est ni d'origine aristocratique ni d'une vieille famille royaliste. Ses ancêtres sont des Bretons qui s'installent dans les colonies (îles de la Réunion et Maurice). Deux des frères Bonnier furent des héros.

L'aîné, le lieutenant-colonel Eugène Bonnier (1856, †1894) est né à la Chaloupe Saint-Leu, sur l'île de la Réunion. Il est le conquérant de Tombouctou, et meurt massacré par une tribu Touareg. Un monument est érigé au cimetière Saint-Pierre de Marseille, un village algérien porte son nom qui est donné à plusieurs rues, boulevards, tant en métropole (Toulouse-Marseille) que dans les colonies. Son frère Gaétan (1857, †1944), est le premier général à devenir pilote d'avion... Les deux sont les grands-oncles du jeune Fernand Bonnier.

Un troisième frère, un aventurier de la finance,

Fernand, épouse une italienne Giustina della Capella et part s'installer à Florence, puis à Rome. C'est lui qui prend le titre de « baron » et qui ajoute le nom de sa femme « de la Chapelle » (en français) à son nom patronymique. Cet ajout ne sera jamais porté par la branche métropolitaine.

Pendant la Grande Guerre, son fils Eugène s'engage à 17 ans dans l'armée française. Il combat à Saint-Mihiel, Verdun et dans la Somme... À 19 ans il est sous-lieutenant médaillé de la croix de guerre et de la légion d'honneur. À la fin de la guerre, pendant que l'un de ses frères aînés, Fernand, reste en France et se marie en 1918 avec Catherine Hetzel (1891, †1964), la petite fille de Pierre-Jules Hetzel, l'éditeur de Victor Hugo et de Jules Vernes... Eugène décide de s'installer à Alger. Il épouse Gianna Scorcia. Le jeune couple se fait un

nom dans la colonie issue de l'émigration italienne. Le 4 novembre 1922 naît leur fils Fernand. Sa mère se tourne vers l'art lyrique pendant que son mari, officier de réserve, interprète assermenté, devient journaliste d'abord à *L'Écho d'Alger* puis à *La Dépêche algérienne*. Le mariage casse en 1928.

Le petit garçon est confié à la garde de son père (Eugène), qui décide de le confier à son frère Fernand et à sa femme Catherine qui vivent en métropole, à Paris, (12, rue des Saints-Pères) et à Sèvres (Hauts-de-Seine). L'oncle Fernand est ingénieur. Il a créé une compagnie d'électricité et invente les lampes Néotron. Entrepreneur respectable, il siège au conseil d'administration de la banque italo-française de crédit. En 1936, il est même conseiller d'un secrétaire d'État du Front populaire...

Le jeune garçon, élevé dans la bonne bourgeoisie républicaine, reçoit pourtant une éducation dans les institutions privées. Petit, il est scolarisé à l'école des Roches, puis chez les dominicains de Lacordaire et enfin au collège Stanislas de Paris. C'est au collège qu'il rencontre Arnaud de Chantérac « *qui fut son condisciple à Stan et explique qu'il va acheter l'Action française. Il lit le journal monarchiste avec Fernand Bonnier entre les cours* » (Témoignage d'Arnaud de Chantérac dans le mémoire de Luc Richard : *L'affaire Darlan*. Institut d'Études

Politique de Lyon, septembre 1998). Cela n'en fait en rien un camelot du roi, ni même un vague disciple de Maurras, peut-être un lecteur intéressé ? En tout cas à plusieurs reprises le jeune homme se proclame républicain. Et comme l'écrira son père : « Dans ses veines ne coulait que le sang rouge des vrais républicains ». En octobre 1938, il passe brillamment la première partie de son bac.

En juin 1940, la famille de l'oncle Bonnier quitte la capitale puis y revient début juillet. Fernand, jeune homme, n'a, paraît-il, qu'un désir, à l'exemple de ses grands ancêtres, partir combattre pour la France. En attendant il reprend ses cours. Le 11 novembre 1940, il est avec ses amis sur les Champs-Élysées et participe à la manifestation patriotique. Il décide de quitter la France pour rejoindre Londres. Passe la Demarkationslinie, arrive à Marseille et, le jour de Noël 1940, il retrouve son père à Alger. Qui le reçoit au 52, de la rue d'Isly où il vit avec sa nouvelle femme Adrienne Atlani et leur fille Christiane qui vient de fêter ses 9 ans.

Grâce à Paul Homo, une relation de son oncle de Sèvres, Fernand rejoint la base militaire de Blida. Mais il parle beaucoup trop de son projet de rejoindre de Gaulle et les FFL. L'armée de Weygand n'est pas tendre avec ceux qu'elle considère comme des déserteurs. Un dossier est vite constitué. L'oncle intervient. Le jeune



Dépôt de gerbe sur la tombe de Fernand Bonnier de La Chapelle, au cimetière de Sèvres le 26 décembre 2020.

homme accepte de quitter l'armée. Il passe la deuxième partie du bac en juin 1941.

Son père demande à l'un de ses confrères, Roger Frison-Roche (1906, †1999), qui publie une série d'articles qui vont devenir un livre « Premier de cordée » (Arthaud, 1942), de le conseiller. Sur ces conseils Fernand s'engage au Chantier de la jeunesse.

Après ses classes au groupement 103, il est nommé chef d'équipe dans les forêts autour du pic Mouzaïa. Il a sous ses ordres une quinzaine de lascars, tous plus ou moins délinquants. Un court temps de joie pour Fernand Bonnier, mais il déchant vite. Dirigé vers le groupement 104, qui s'occupe de récupérer du charbon en haute Kabylie, il se sent mis à l'écart et finalement pose sa démission des Chantiers en juillet 1942.

Il décide de rentrer en France pour reprendre ses études. Son oncle parisien lui prend un billet sur le bateau El Biarqui doit appareiller le 7 novembre 1942. Face à l'approche du convoi Alliés tous les départs pour la métropole sont ajournés... Dans le port d'Alger, Fernand regarde l'arrivée des États-Uniens. Il est absolument furieux de n'avoir pas participé à l'insurrection.

Par chance il rencontre à nouveau Paul Homo. Le 13 novembre, ce dernier le présente rue Charras, l'un des QG des insurgés. Là il est enrôlé dans les French Commandos. Habillés et armés par les gens du SOE, les « terroristes de Churchill ». Les jeunes gens s'entraînent dans le domaine Demongeat au Cap Matifou. Lors de son procès il affirmera être devenu royaliste à ce moment-là.

À Alger tout le monde souhaite évincer Darlan. Les jeunes gens qui entourent Bonnier : Philippe Ragueneau, Robert Tournier, Othon Gross tirent au sort celui qui doit abattre le traître. Fernand Bonnier de la Chapelle est désigné.

D'après le rapport judiciaire, fait à charge contre Henri d'Astier et l'abbé Cordier, le capitaine Albert-Jean Voituriez (juge du tribunal militaire de Casablanca), fait dire à Bonnier de la Chapelle : « *Je me suis présenté spontanément comme celui qui serait capable de mener à bien cet acte d'épuration. Car, en réalité, sous ses allures de patriote, Darlan était inféodé aux Allemands. À cette époque, il y eut beaucoup de remue-ménage chez M. d'Astier, causé par des visites mystérieuses, et on me fit comprendre que la disparition de l'amiral était urgente. On fixa le 24 décembre 1942, veille de Noël, pour l'exécution. L'abbé Cordier me donna rendez-vous. Le 24 au matin dans une petite rue, près de l'église Saint-Augustin, où il disait la messe. Je m'y rendis et il me dit qu'il était nécessaire que je me confesse avant d'agir. Et qu'au nom de Jésus-Christ il me donnerait l'absolution. Tout en marchant, il m'invita à faire ma confession. J'avais à peine esquissé un signe de croix que l'abbé me dit : « Voici les plans du Palais d'Été, où se trouvent les bureaux de l'amiral. » Il m'expliqua le procédé à employer pour pénétrer dans les bureaux et l'endroit où je devais me poster. Il me remit un revolver de gros calibre, chargé, et m'invita à confesser ce que j'allais faire puis me donna l'absolution. Mes camarades disposaient d'une automobile de marque Peu-*

geot, que conduisait l'un d'entre eux, nommé Mario Faivre. Ils décidèrent de me conduire avec ce véhicule jusqu'aux grilles du Palais d'Été. Il était environ onze heures trente lorsque je pénétrai sans difficulté dans le palais, près des bureaux. Je me fixai à l'endroit décidé par l'abbé. Je n'ai rien pu faire, car j'ai vu de loin l'amiral partir. Après mon retour, j'ai été invité au restaurant Le Paris à déjeuner par M. d'Astier et l'abbé, qui m'ont encouragé à ne pas modifier ma ligne de conduite. L'après-midi vers quinze heures, mes camarades sont venus me reprendre avec la même automobile. Nous étions toujours quatre : le fils d'Astier, Sabatier, Mario Faivre et moi. Ils m'ont conduit au même endroit. Je me suis placé à l'endroit fixé et, dès l'arrivée de l'amiral, j'ai pu accomplir la mission dont j'étais chargé. (Albert-Jean Voituriez. *L'affaire Darlan, l'instruction judiciaire*, éd. Jean-Claude Lattès, 1980.)

Entendu, pendant l'enquête par le commissaire Garidacci ce dernier rédige un procès-verbal de l'audition du prévenu, Bonnier de La Chapelle : « *L'an 1942 et le 24 décembre, devant nous, Garidacci, commissaire de la police mobile, auxiliaire de M. le Procureur de la République, entendons : M. Bonnier de La Chapelle, Fernand, étudiant, 20 ans, demeurant à Alger, 56, rue Michelet : « J'affirme avoir tué l'amiral Darlan, haut-commissaire en Afrique française, après en avoir référé à l'abbé Cordier sous forme de confession. C'est M. Cordier qui m'a remis les plans des bureaux du Haut-Commissariat et du cabinet de l'amiral, et c'est par lui que j'ai pu me procurer le pistolet et*

les cartouches qui m'ont servi à exécuter la mission qui m'était assignée et qui était de faire disparaître l'amiral. Lorsque je me suis engagé dans les Corps francs, j'ai recruté de ma propre initiative des hommes de main dont M. d'Astier aurait pu avoir besoin, mais M. d'Astier n'a jamais été au courant de cette initiative personnelle. Je sais que MM. Cordier et d'Astier ont rencontré récemment le comte de Paris, au même titre que d'autres personnalités. Enfin, j'ai l'impression que M. d'Astier ne vit pas en excellents termes avec M. Rigault, dont l'action auprès de l'amiral est gênante pour lui et ses amis. » Lu, persiste et signe : Fernand Bonnier de la Chapelle. (Albert-Jean Voituriez. *L'affaire Darlan, l'instruction judiciaire*, éd. Jean-Claude Lattès, 1980.)

Il est exécuté le lendemain matin, 26 décembre 1942, à 7 h 30, au champ de tir d'Hussein-Dey. D'après son avocat, Maître Sansonetti, Bonnier fut inhumé dans le caveau familial du cimetière Saint-Eugène d'Alger. En juin 1950, sa dépouille est rapatriée en Métropole et à nouveau inhumée au cimetière de Sèvres près de Paris.

Après la Libération, la chambre de révision de la cour d'appel d'Alger, le 21 décembre 1945, juge que l'exécution de l'amiral Darlan avait été accomplie « *dans l'intérêt de la libération de la France* ». Le 19 août 1953, Vincent Auriol (président de la IV^e République) signe le décret qui octroie à Fernand Bonnier de la Chapelle la médaille militaire à titre posthume accompagné de la croix de guerre avec palme et de la médaille de la Résistance. Sur sa tombe, est portée la mention « *Mort pour la France* ». ■

Le fondateur de Londres

par Philippe Delorme



« Ancêtre » aussi lointain que légendaire de Sa Majesté Charles III, le roi Lud aurait donné son nom à la capitale de l'Angleterre. *Unbelievable !*

Dans son *Histoire des rois de Bretagne*, rédigée en latin vers 1135, Geoffroy de Monmouth, évêque de Saint-Asaph au Pays de Galles, fait remonter la lignée des souverains anglais à un certain Brutus, arrière-petit-fils du prince troyen Énée, l'inspirateur mythique de civilisation latine. Chassé d'Italie pour avoir tué accidentellement son père, Brutus débarque au terme de longues pérégrinations sur la grande île à laquelle il donne son nom : Britannia.

Sur les rives de la Tamise, il fonde Trinouantum, la « Nouvelle Troie », à l'emplacement actuel de Londres. Un millénaire plus tard, l'un de ses descendants, le roi Lud, fils aîné de Héli, « acquit la gloire en construisant des villes et en rebâtissant les murs de Trinouantum, qu'il entourait aussi d'innombrables tours. De même, il commanda aux habitants d'y construire des mai-

sons et toutes sortes de bâtiments, afin que nulle ville étrangère, à une grande distance à la ronde, ne puisse offrir de plus beaux palais ».

Toujours à en croire Geoffroy de Monmouth, ce monarque « belliqueux, assez loyal et généreux en festins », va s'attirer une querelle avec son frère Nennius pour avoir rebaptisé sa capitale Caer Lud, c'est-à-dire « la cité de Lud » qui, par corruption aurait donné Caer Llundain, puis Londres. À sa mort, il aurait été enterré près de la porte de la Cité qui perpétue toujours sa mémoire : Ludgate...

Bien entendu, toutes ses fables sont le fruit de l'imagination érudite du chroniqueur médiéval ! Britannia vient d'un nom du peuple indigène que les Grecs appelaient Pretanoi ou Bretoni. Trinouantum est dérivé de la tribu des Trinobantes, mentionnée par Jules César et Tacite. Quant à Londres,

son existence n'est attestée qu'à partir de 65 de notre ère. Après leur conquête, les légionnaires de l'empereur Claude y installent une colonie civile qui devient un centre d'échanges commerciaux.

Néanmoins, l'étymologie de Londinium reste débattue. Certains linguistes y décèlent une racine celtique, *Londinijos* désignant un lieu soumis aux inondations régulières. D'autres penchent pour une origine proto-européenne : *Plowonida*, qu'ils traduisent par « établissement sur la large rivière ». Enfin, l'un des contes gallois des Mabinogion met en scène un souverain de Bretagne insulaire, Lludd, frère et allié de Lleuyllys, qui règne de l'autre côté du Channel, en France. ■

Philippe Delorme a lancé un nouveau site Youtube à l'occasion du premier volume de ses *Nouveaux mystères de l'Histoire* (éd. France-Empire).

<https://www.youtube.com/watch?v=ccVUtHI-JgkY>